

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

POSTES DE 1<sup>ER</sup> SECOURS (défibrillateur)  → LOGE DE CHANTIER  
→ RÉCEPTION STEP DE VIDY

### NUMÉROS D'URGENCE

|                   |                  |
|-------------------|------------------|
| Urgence sanitaire | 144              |
| Pompiers          | 118              |
| Police            | 117              |
| REGA              | 1414             |
| Intoxications     | 145              |
| Vidy Med          | +41 21 622 88 88 |

### EVACUATION

Dès que vous entendez l'ordre d'évacuation:

→ Cessez toute activité, fermez les portes et les fenêtres et sortez (sauf indication contraire)

 → Rejoignez directement le point de rassemblement et annoncez-vous à la personne responsable.

Accueil sécurité chaque lundi à 13h00 au village de chantier

**144**  **NUMÉRO D'URGENCE**  
POUR ALARME ACCIDENT, SANITAIRE

### PROCÉDURE D'URGENCE

En cas d'urgence sanitaire, appelez le numéro **144** et précisez clairement:

1. Qui vous êtes
2. Que s'est-il passé
3. Où vous êtes
4. S'il y a des vies humaines en danger
5. Par où accéder au lieu d'accident
6. Préciser si l'intervention du GRIMP est nécessaire

**Ne pas raccrocher l'appel avant de recevoir la permission de le faire!**

### ADRESSE DU SITE:



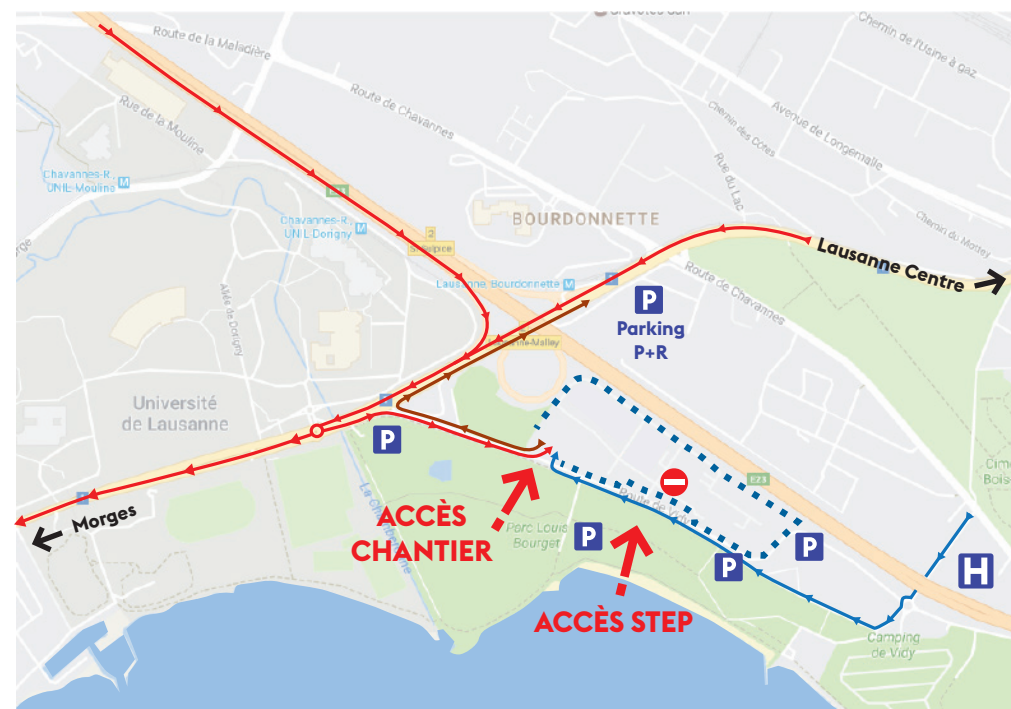
STEP de Vidy  
Rte de Vidy IO  
CH-1007 Lausanne  
Tél: +41 21 315 50 70

Loge ACCÈS CHANTIER  
Tél: +41 79 377 08 38



# STEP DE VIDY ACCÈS AU CHANTIER

## PHASE 3



- Accès camions CHANTIER
- Sortie véhicules CHANTIER
- Accès véhicules CHANTIER (hors camions)

Cartes professionnelles obligatoires (Cartes FVE, PRV, ISAB, SIAC)

Prolongations d'horaires à demander 24 heures à l'avance (horaires affichés à la loge de chantier)

Epora S.A.  
Gestion et traitement des eaux  
usées et des boues d'épuration

Route de Vidy IO  
CH - 1007 Lausanne

T +41 21 315 50 70

info@epura.ch  
www.epura.ch



- Entrée véhicules CHANTIER
- Sortie véhicules CHANTIER
- Zone de chantier phase 3

- Zone de déchargement
- Zone de stockage
- Zone avec EPI obligatoires
- Chemin piétons sans EPI
- Chemin piétons avec EPI

- 1 Accès chantier et loge
- 2 Décrotteur
- 3 Déchetterie de chantier
- 4 Village de chantier
- Zone fumeur

- 5 Accès STEP «Exploitation»
- 6 Réception de la STEP
- Point de rassemblement
- 7 Point RDV Pompier Ambulance
- Défibrillateur

- Zone de stockage selon convention
- Lavabo
- Point d'eau potable
- Parking (strictement réservé aux véhicules autorisés)



EPI OBLIGATOIRES

